



of Protect

47457

Attention: Follow safety instructions, building and safe work practices issued by local authorities.

Mise en garde: Toujours suivre les consignes de sécurité, les codes de construction et les pratiques de travail sûr émis par les organismes gouvernementaux locaux (par ex. OSHA/la commission d'indemnisation des accidents du travail). La résistance au glissement.

OSHA/MSB 17.1

Précaution: Suivez les directives de sécurité, les codes de construction et les pratiques de travail sûres émis par les organismes gouvernementaux locaux (par ex. OSHA/la commission d'indemnisation des accidents du travail). La résistance au glissement.



47457